

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

21810325700042

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
VIVIERS LES MONTAGNES**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PUYLAURENS**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
VIVIERS LES MONTAGNES - ASSAINISSEMENT**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : ASSAINISSEMENT**

**ANNEE 2017**

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	79 276,76	G	172 000,55	G-A	92 723,79
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	53 355,58	H	89 401,57	H-B	36 045,99

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C	48 953,58 (si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	26 707,32 (si déficit)	J	(si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	208 293,24	Q= G+H+I+J	261 402,12	=Q-P	53 108,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	128 230,34	= G+H+K	172 000,55		43 770,21
	Section d'investissement	= B+D+F	80 062,90	= H+J+L	89 401,57		9 338,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	208 293,24	= G+H+I+J+K+L	261 402,12		53 108,88

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - ASSAINISSEMENT	CA 2017
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 345,92	11 236,19	0,00	0,00	109,73
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>21 345,92</b>	<b>11 236,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 109,73</b>
66	Charges financières	8 700,00	7 835,32	0,00	0,00	864,68
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	913,30	0,00	0,00	1 586,70
68	Dotations aux amortissements (2)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	200,00				
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>32 745,92</b>	<b>19 984,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 761,11</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (4)	59 291,95	59 291,95			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>59 291,95</b>	<b>59 291,95</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>92 037,87</b>	<b>79 276,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 761,11</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016</b>	<b>48 953,58</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	84 600,00	31 974,55	100 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 121,45	8 317,00	0,00	0,00	27 804,45
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>120 721,45</b>	<b>40 291,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 439,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (2)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>120 721,45</b>	<b>51 730,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (4)	20 270,00	20 270,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (4)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>20 270,00</b>	<b>20 270,00</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>140 991,45</b>	<b>72 000,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016</b>	<b>0,00</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>14 923,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 923,23</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>14 923,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 923,23</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 286,40	25 285,58		0,82
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>25 308,40</b>	<b>25 285,58</b>	<b>0,00</b>	<b>22,82</b>
4581	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>40 231,63</b>	<b>25 285,58</b>	<b>0,00</b>	<b>14 946,05</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	20 270,00	20 270,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	7 800,00	7 800,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>28 070,00</b>	<b>28 070,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>68 301,63</b>	<b>53 355,58</b>	<b>0,00</b>	<b>14 946,05</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2016</b>	<b>26 707,32</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	2 917,00	0,00	0,00	2 917,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 917,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	25 000,00	21 166,08	0,00	3 833,92
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	1 143,54	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>25 000,00</b>	<b>22 309,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 690,38</b>
4582	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>27 917,00</b>	<b>22 309,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 607,38</b>
021	Virement de la section de fonct. (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	59 291,95	59 291,95		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	7 800,00	7 800,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>67 091,95</b>	<b>67 091,95</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>95 008,95</b>	<b>89 401,57</b>	<b>0,00</b>	<b>5 607,38</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2016</b>	<b>0,00</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 236,19		11 236,19
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	7 835,32	0,00	7 835,32
67	Charges exceptionnelles	913,30	0,00	913,30
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	59 291,95	59 291,95
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>19 984,81</b>	<b>59 291,95</b>	<b>79 276,76</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

48 953,58

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

128 230,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 270,00	20 270,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	25 285,58	0,00	25 285,58
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	7 800,00	7 800,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>25 285,58</b>	<b>28 070,00</b>	<b>53 355,58</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016

26 707,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

80 062,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	131 974,55		131 974,55
74	Subventions d'exploitation	8 317,00		8 317,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	11 439,00	20 270,00	31 709,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>151 730,55</b>	<b>20 270,00</b>	<b>172 000,55</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

172 000,55

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	21 166,08	0,00	21 166,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	7 800,00	7 800,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 143,54	0,00	1 143,54
28	Amortissements des immobilisations		59 291,95	59 291,95
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>22 309,62</b>	<b>67 091,95</b>	<b>89 401,57</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

89 401,57

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	11 345,92	11 236,19	0,00	0,00	109,73
6061	Fourn. non stockables (eau, én..	3 600,00	3 076,82	0,00	0,00	523,18
6063	Fourn. d'entretien et de petit..	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	5 846,42	3 071,79	0,00	0,00	2 774,63
61521	Bâtiments publics	0,00	634,14	0,00	0,00	0,00
61523	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61528	Autres bâtiments	499,50	0,00	0,00	0,00	499,50
618	divers	900,00	1 853,44	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706129	Rev agce eau - red mod rés. coll	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>21 345,92</b>	<b>11 236,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 109,73</b>
66	Charges financières (b)(5)	8 700,00	7 835,32	0,00	0,00	864,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 700,00	7 835,32	0,00	0,00	864,68
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	913,30	0,00	0,00	1 586,70
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	913,30	0,00	0,00	1 586,70
68	Dotations aux amortissements (d)(6)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (f)	200,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>32 745,92</b>	<b>19 984,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 761,11</b>
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (8)(9)	59 291,95	59 291,95			0,00
6811	Dotations aux amortissements su	59 291,95	59 291,95			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>59 291,95</b>	<b>59 291,95</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>59 291,95</b>	<b>59 291,95</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>92 037,87</b>	<b>79 276,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 761,11</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016</b>		<b>48 953,58</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	84 600,00	31 974,55	100 000,00	0,00	0,00
70611	Redev. assainissement collectif	41 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
706121	Redev modernisat° réseau collect	12 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	31 600,00	31 974,55	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	36 121,45	8 317,00	0,00	0,00	27 804,45
74	Subventions d'exploitation	36 121,45	8 317,00	0,00	0,00	27 804,45
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>120 721,45</b>	<b>40 291,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 439,00	0,00	0,00	0,00
778	autres produits exceptionnels	0,00	11 439,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d)(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>120 721,45</b>	<b>51 730,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)	20 270,00	20 270,00			0,00
777	Quote-part des subv. d'inv. v..	20 270,00	20 270,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 270,00</b>	<b>20 270,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>140 991,45</b>	<b>72 000,55</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016			0,00			

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 316 (3)	4 923,23	0,00	0,00	4 923,23
	Opérations d'équipement n° 317 (3)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>14 923,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 923,23</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 286,40	25 285,58		0,82
1641	Emprunts en euros	20 078,00	20 077,18		0,82
1687	Autres dettes	5 208,40	5 208,40		0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22,00			
020	Dépenses imprévues (Invst)	22,00	0,00		22,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>25 308,40</b>	<b>25 285,58</b>	<b>0,00</b>	<b>22,82</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>40 231,63</b>	<b>25 285,58</b>	<b>0,00</b>	<b>14 946,05</b>
040	Opérations d'ordre entre section (5)	20 270,00	20 270,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	20 270,00	20 270,00		0,00
1391	Subventions d'équipement	20 270,00	20 270,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 800,00	7 800,00		0,00
2315	Install., mat. et outill. tech.	7 800,00	7 800,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>28 070,00</b>	<b>28 070,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>68 301,63</b>	<b>53 355,58</b>	<b>0,00</b>	<b>14 946,05</b>
<b>Pour information</b>					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2016			26 707,32		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 917,00	0,00	0,00	2 917,00
131	Subventions d'équipement	2 917,00	0,00	0,00	2 917,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 917,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	25 000,00	21 166,08	0,00	3 833,92
1021	dotation	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
10222	FCTVA	23 000,00	21 166,08	0,00	1 833,92
18	Compte de liaison	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00		0,00
27	Autres immos financières	0,00	1 143,54	0,00	0,00
2763	Créances collectivités publiques	0,00	1 143,54	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>25 000,00</b>	<b>22 309,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 690,38</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>27 917,00</b>	<b>22 309,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 607,38</b>
021	Virement de la section de fonct.	0,00			
040	Opérations d'ordre entre section (4)	59 291,95	59 291,95		0,00
2803	Frais d'études, de R&D et frai..	1 100,00	1 100,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploit.	1 293,95	1 293,95		0,00
28158	Autres	56 898,00	56 898,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>59 291,95</b>	<b>59 291,95</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	7 800,00	7 800,00		0,00
203	Frais d'études, de R&D et frai.	7 800,00	7 800,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>67 091,95</b>	<b>67 091,95</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>95 008,95</b>	<b>89 401,57</b>	<b>0,00</b>	<b>5 607,38</b>

Pour information  
R001 Excédent d'investissement reporté de 2016

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.  
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 316 (1)

LIBELLE : BRANCHEMENT

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		4 923,23	<sup>A</sup> 0,00	0,00	4 923,23	<sup>B</sup> 9 718,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 872,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 872,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 923,23	0,00	0,00	4 923,23	4 934,76
2315	Install., mat. et outil. tech.	4 923,23	0,00	0,00	4 923,23	4 934,76

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-9 718,43

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 317 (1)

LIBELLE : STATION EPURATION

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		10 000,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	10 000,00	<sup>B</sup> 88 812,21
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	1 125,68
2158	Autres	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	1 125,68
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	87 686,53
2315	Install., mat. et outil. tech.	0,00	0,00	0,00	0,00	87 686,53

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-88 812,21

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - ASSAINISSEMENT

CA 2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT

CA

2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
2005168	CAISSE D EPARGNE	11/07/2005	25/07/2006	25/07/2008	386 171,00	F		3,05	3,05	A		P	O	A-1
6243062	CAISSE D EPARGNE	08/04/2003	05/03/2006	05/06/2003	35 171,00	F		4,05	4,05	T		P	O	A-1
92390947653	CRCAM NORD MIDI-PYRENEES	16/09/2003	31/03/2006	31/12/2003	31 000,00	F		3,95	3,95	T		P	O	A-1
07028431	BPO	29/02/2008	17/09/2008	01/09/2008	175 000,00	F		4,59	4,59	A		P	O	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1687 Autres dettes (total)														
120811763	AGENCE EAU ADOUR GARONNE	01/09/2008	17/09/2008	01/10/2008	78 125,00	F		0,01	0,01	A		C	O	A-1
<b>Total général</b>					<b>464 297,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Ventiler les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts (le cas échéant) (16)
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)				176 386,41					18 133,47	7 717,34	0,00	2 851,67
2005168				176 386,41					18 133,47	7 717,34	0,00	2 851,67
6243062	N			68 587,77	8,00	F		3,05	7 471,58	2 411,08	0,00	906,50
92390947653	N			777,00	0,00	F		4,05	3 001,15	138,97	0,00	0,00
07028431	N			2 021,64	0,00	F		3,95	660,74	26,49	0,00	0,00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				105 000,00	15,00	F		4,59	7 000,00	5 140,80	0,00	1 945,17
1687 Autres dettes (total)				26 096,70					5 205,27	3,13	0,00	0,00
120811763	N			26 096,70	5,00	F		0,01	5 205,27	3,13	0,00	0,00
<b>Total général</b>				202 483,11					23 338,74	7 720,47	0,00	2 851,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Indices hors zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5  100,00%  202 483,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunique, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	en intérêts (8)	en capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette																	

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;  
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;  
 (4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;  
 (5) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;  
 (6) taux annuel, tous frais compris ;  
 (7) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;  
 (8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT

CA 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Taux act.	Index (4)	Taux act.			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>45 578.40</b>	<b>45 555.58</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>25 286.40</b>	<b>25 285.58</b>
1641	Emprunts en euros	20 078.00	20 077.18
1687	Autres dettes	5 208.40	5 208.40
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>20 292.00</b>	<b>20 270.00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 270.00	20 270.00
020	Dépenses imprévues Invest	22.00	0.00
020	Dépenses imprévues (invt)	22.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	45 555,58	0,00	26 707,32	72 262,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>82 291.95</b>	<b>III 81 601.57</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>23 000.00</b>	<b>22 309.62</b>
10222	Dotations Fonds divers Réserves	23 000.00	21 166.08
2763	Autres immos financières	0.00	1 143.54
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>59 291.95</b>	<b>59 291.95</b>
2803	Amortissement des immobilisations	1 100.00	1 100.00
28156	Amortissement des immobilisations	1 293.95	1 293.95
28158	Amortissement des immobilisations	56 898.00	56 898.00
021	Virement de la section de fonct.	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>81 601.57</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 601,57</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 72 262,90
Ressources propres disponibles	IV 81 601,57
Solde	V = IV - II (3) + 9 338,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VIVIERS LES MONTAGNES - 8I - ASSAINISSEMENT		CA	2017
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
(5) Taux annuel, tous frais compris.  
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/07/5077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017**

**IV**

**C1.1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice (8)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communaux de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire,  
A Viviers-lès-Montagnes, le 29/03/2018  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Viviers-lès-Montagnes, le 29/03/2018

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BARBERI Françoise	
CALMARD-MOZAR Angéline	
de MARTIN de VIVIES Isabelle	
DUCAMP Rodolphe	
GONCALVES Manuel	
LEMETTRE Pierre	
MAUREL Jean-Michel	
MONTAGNE Daniel	
MONTAGNE Jacques	
PALLA Magalie	
PRADES Pascale	
REY Anne	
SALVAN Paul	

VIVIERS LES MONTAGNES - 81 - ASSAINISSEMENT	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

VEUILLET Alain	
----------------	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Viviers-lès-Montagnes, le 29/03/2018



## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 I - Modalités de vote du Compte Administratif

### II - Présentation générale du compte administratif

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du Compte Administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du Compte Administratif - Recettes

### III - Vote du compte administratif

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV - ANNEXES

### A - Eléments du bilan

p.16 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.21 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.23 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.24 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.25 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.26 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.27 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Exploit.

A5.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Invest.

A5.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Exploit.

A5.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Invest.

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

### B - Engagements hors bilan

p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

p.29 C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

### D - Arrêté et signatures

p.31 D - Arrêté et signatures

Jointes Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X